

# PLASSAY INFOS



MARS 2024, NUMERO 90



## RENDEZ-VOUS

### Lundi 01 avril : chasse aux œufs !

Le lundi de Pâques, à partir de 10h00, nous aurons le plaisir de retrouver les enfants de la Commune dans le jardin public, route de St-Porchaire. (Ou à la salle des fêtes selon la météo). Lors d'une séance de maquillage, grâce à quelques coups de pinceau, ils deviendront animal, fleur, princesse, ou monstre selon leur choix.

Les petits aventuriers, jusqu'à 10 ans, seront ensuite guidés par Donald et le Panda dans la recherche des œufs.

Après avoir rempli leur panier, ils pourront profiter de gâteaux et jus d'orange pendant qu'ils recevront leur diplôme officiel de chasseur de trésor !

Enfants, parents, grands-parents, nous vous invitons à partager ce moment de joie.



### Samedi 16 mars : faites la chasse aux déchets

AICA Plassay Crazannes

C'est quoi l'opération de ramassage de déchets, J'aime la nature propre ?



J'aime la Nature Propre (JLNP) est une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financé par l'Office Français de la biodiversité (OFB) via le dispositif écocontribution.

Cette initiative se déroule le temps d'un week-end dans de nombreuses communes en France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement et qui agissent pour préserver et nettoyer la nature.

Quand se déroulent ces journées de ramassage de déchets ?

Le week-end des 15, 16 et 17 mars 2024, marque la 4ème édition de cette opération de ramassage des déchets qui doit mobiliser au niveau national l'ensemble des Fédérations Départementales des Chasseurs. Pour la première fois, toute la France sera mobilisée le même week-end afin de démultiplier l'impact sur l'environnement de ces actions notamment au niveau local. Dans chacun des départements, l'objectif est de déployer un maximum de lieux de ramassage tout en mobilisant le plus grand nombre de volontaires lors de l'événement pour nettoyer la nature.

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, JLNP a également vocation à **favoriser les échanges entre les différents usagers de la nature**, au sein du monde rural, **pour mieux vivre la nature ensemble.**

Comment agir ?

Entreprises, écoles, associations, collectivités, communes, citoyens...

**Tout le monde peut participer à une action de ramassage des déchets à son niveau et s'investir de différentes manières.**



En tant qu'amoureux de la nature, vous avez deux possibilités : Enfiler vos gants et être bénévole en participant au nettoyage dans l'un des lieux de ramassage identifié, ou être à l'initiative d'un point de collecte dans votre région, votre département ou votre ville.

La participation à cet événement est basée sur le **volontariat**, en fonction de votre temps libre.

**Rendez-vous samedi 16 mars à 09h00 sur la place de la salle des fêtes de Plassay.**

**Renseignements :**

**Didier DELEZAY : 06 85 13 04 06**

## Les Sentiers de la Pierre :

La Galaxie des Pierres Levées et Les Lapidiales restent accessibles gratuitement 7/7 jours et 24/24 heures. La Pierre de Crazannes vient de rouvrir le 01 mars avec des visites libres et guidées les mercredi, samedi et dimanche en ce moment.

## Les prochaines animations :

- Chasse aux œufs dans les carrières le lundi 01 avril toute la journée avec atelier teinture sur pierre l'après-midi.
  - Fabrication d'un cadran solaire en pierre le jeudi 18 avril après-midi.
  - Découverte des orchidées de prairies sèches le samedi 27 avril toute la journée avec les spécialistes de la Société Française d'Orchidophilie.
- Renseignements, tarifs et réservation : 05.46.91.48.92.

## INFOS PRATIQUES :

### Carrosserie à domicile :

Besoin de faire réparer votre voiture, de lui refaire une beauté ? Pierre Tournade, **carrossier professionnel**, est installé sur notre territoire comme « carrossier ambulante ». Il se déplace à votre domicile ou sur votre lieu de travail pour réaliser les travaux.  
Contact : 06 43 90 25 31 ; pierretournade@yahoo.fr



### Coiffure à domicile :

Après un an d'absence pour congé maternité, **BEAUTY MEGHANE** reprend son activité de coiffure à domicile à Plassay. Vous pouvez la contacter au 06 12 48 02 53 blotmeghane@yahoo.fr



## LES DÉCHETS :

- Pour lutter contre la pollution de l'air et limiter le risque d'incendie, le **brûlage des déchets verts** à l'air libre ou en incinérateur individuel est **interdit par arrêté préfectoral toute l'année** sur l'ensemble du département. **C'est pourquoi la mairie ne délivre plus d'autorisation de brûlage des déchets verts**  
Ceux-ci doivent être valorisés : compostés, utilisés en paillage ou déposés en déchetterie.
- **Transport à la déchèterie** : tout chargement dans les remorques doit être **arrimé convenablement**, il en va de votre sécurité et de celle des autres usagers de la route.  
De plus, abandonner des détritrus sur la voie publique à partir d'un véhicule peut être sanctionné par une amende.
- **La déchetterie** est fermée le mardi. Elle est ouverte les Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 09h à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

## Le coût des déchets en 2024 :

Pour la Communauté de Communes Charente Arnoult, Le Syndicat Mixte Cyclad organise la collecte, le traitement et le recyclage des déchets sur son territoire.



Comme tout service public, il ne fait aucun bénéfice sur ses activités : ses dépenses sont égales à ses recettes. Les habitants contribuent à environ 60% au financement du service, le reste provient de soutiens liés au tri et à la revente des matériaux pour le recyclage. Depuis quelques années, le coût de la gestion des déchets explose ! Hausse de la fiscalité, des coûts de traitement et de l'inflation. L'augmentation reste amortie sur le territoire grâce aux efforts engagés depuis longtemps en faveur du tri et de la réduction des déchets. Pour autant, Cyclad est contraint d'augmenter les cotisations d'environ 5€ par habitant en 2024.

## La hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) :

Pour encourager le tri et la réduction des déchets, l'Etat augmente la fiscalité et les coûts du traitement des déchets !!! C'est une taxe fixée par l'état, elle s'applique sur les déchets non recyclables (ordures ménagères et tout venant de la déchetterie)  
Elle passe de 46.20€ TTC par tonne de déchets enfouis en 2020 à 71.50€ TTC en 2025 !  
Elle ne s'applique pas sur les emballages, les biodéchets, le papier, le verre, le textile et tous les autres déchets triés et recyclés en déchetterie.  
Trier est donc utile pour maîtriser la hausse des coûts de gestion des déchets imposés par la loi.  
La TGAP représente 3.3 millions dans le budget de Cyclad par an.

## La redevance 2024

1 personne	98 €
2 personnes	194 €
3 personnes	283 €
4 personnes	356 €
5 personnes et plus	364 €
Gîte rural	213 €

Le difficile équilibre du budget concernant les ordures ménagères est aussi marqué par les **impayés** !  
Depuis 10 ans, sur les 18 communes de notre CDC, ils se chiffrent à 322 676 €, comprenant 169 596 € pour la seule année 2022 !  
**La part des impayés pour Plassay est de 11 867 €.**  
Si le service des Finances Publiques a mandat pour recouvrer ces sommes dues, à l'identique des impayés de cantine et garderie, les redevances non perçues sont intégrées dans le budget des collectivités, donc au final prises en charge par **l'argent des contribuables** que nous sommes tous ! A bon entendeur... Merci.